



# BASSIN EFE HAINAUT SUD

## THÉMATIQUES COMMUNES

### MÉTIERS PRIORITAIRES

2022



**BASSIN EFE**  
INSTANCE BASSIN • ENGAGEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI  
**HAINAUT SUD**

## Thématiques communes : Liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre

### 1. Préambule

Le décret instaurant les Instances Bassin EFE définit les thématiques communes comme un ensemble de recommandations qui ont pour objet d'orienter et de favoriser l'adaptation de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle aux besoins socio-économiques du Bassin EFE (voir article 11 du décret).

Si le concept est large, son impact porte principalement, à ce stade du développement des Bassins EFE, sur l'ouverture de nouvelles filières de formation et d'enseignement par les différents opérateurs visés par le dispositif Bassin EFE (voir article 13 du décret).

L'Assemblée Générale des Présidents des Instances Bassins EFE définit les « thématiques communes » comme un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées :

- d'une liste de métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir;
- de recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu pédagogique de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

Cette note est donc la première partie de nos thématiques communes 2022.

La seconde partie consacrée aux diverses recommandations fera l'objet d'un rapport spécifique.

### 2. Cadrage méthodologique

Rappelons tout d'abord qu'en ce qui concerne l'enseignement qualifiant, nous nous situons dans le plan de redéploiement 2019-2023 de la Chambre Enseignement Hainaut Sud, qui vient d'ailleurs d'être prolongé jusqu'en 2024.

Ce plan met en exergue 5 secteurs prioritaires : Industrie, Construction, Hôtellerie-Alimentation, Agronomie et Services aux personnes. Ces 5 secteurs font évidemment l'objet d'une attention particulière et sont la part prépondérante de notre liste.

En 2021, 42 métiers de notre liste des 58 métiers prioritaires appartenaient à ces 5 secteurs.

Ces 58 métiers sont le résultat d'un travail d'analyses et de mises à jour annuelles successives effectuées à partir des métiers mis en exergue, dans nos pôles de synergies (FACTORI, Passerelles et transition), dans les rapports d'activités des 2 MiREs de notre territoire, dans les projets de développement territorial (Catch turbo, Essaimage) et dans la liste des métiers critiques et en pénurie du Forem.

Cette liste des métiers prioritaires étant contraignante pour l'enseignement secondaire qualifiant (formation initiale) dans le cadre de l'octroi d'incitants à la création, maintien ou fermeture d'options, nous consultons,

via la Chambre enseignement, l'ensemble des directeurs d'établissements d'enseignement secondaire qualifiant du territoire afin d'identifier les amendements qu'ils souhaitent apporter à notre liste des métiers prioritaires. Ces demandes de modifications, après analyse, sont soumises à l'approbation du Bureau de la Chambre enseignement puis à celle de notre Instance.

Cette méthodologie a été reconduite et il en résulte comme modification par rapport à notre liste 2021 :

- **Pour la Formation initiale**, l'ajout des métiers de **Jardinier** dans les **formations à créer et de Manœuvre en construction** dans les **formations à maintenir**. Le métier de **Mécanicien cycles** quant à lui, passe des formations à maintenir aux **formations « à créer »**.
- **Pour la Formation pour adultes**, l'ajout des métiers de **Fontainier** et de **Valoriste** dans les formations à créer.

### 3. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**  
L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**  
L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

**Formation initiale** : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

**Formation pour adultes** : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

**Remarque 1** : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

**Remarque 2** : Concernant la formation initiale, l'offre présentée reprend toutes les correspondances établies entre la classification ROME V3 (métier) et les options de l'enseignement secondaire qualifiant (PE et ALT). Ainsi, certaines options sont inexistantes sur le territoire Hainaut Sud (*en italique*) et d'autres ne pourront pas être soutenues dans le cadre de l'octroi des incitants en raison des règles décrétales et des filtres qui régissent le fonctionnement de la Chambre Enseignement (ex. pas de soutien aux OBG Art. 45, pas d'incitants au maintien pour les 7èmes années, etc.). Les établissements d'enseignement secondaire qualifiant du Bassin Hainaut Sud doivent dès lors également se référer au plan de redéploiement établi par ladite Chambre Enseignement.

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
<b>A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux</b>			
<b>Jardinier</b>	<b>A1203 – Aménagement et entretien des espaces verts</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            1001 – Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins (Art. 45)            1023 – Jardinier/Jardinière d’entretien (Art. 45)            1024 – Jardinier/Jardinière d’aménagement (Art. 45)            1209 – Technicien / Technicienne en horticulture (TQ)            1306 – Agent / Agente technique de la nature et des forêts (TQ)            1313 – Complément en diversification et aménagement d’espace rural (7TQ)</p>	<b>MAINTIEN + ADAPTER</b>
<b>Maraîcher</b>  <b>Ouvrier en horticulture maraîchère</b>	<b>A1414 – Horticulture et maraîchage</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            1001 – Ouvrier en implantation et entretien des parcs et jardins (Art. 45)            1005 – Ouvrier en pépinières (Art. 45)            1009 – Ouvrier en exploitation horticole (Art. 45)            1010 – Ouvrier en cultures maraîchères sous abri et de plein champ (Art. 45)            1019 – Polyculteur (Art. 45)            1109 – Technicien en agriculture (TQ)            1118 – Agent agricole polyvalent (P)            1208 – Ouvrier qualifié en horticulture (P)            1209 – Technicien en horticulture (TQ)            1211 – Complément en productions horticoles et décoration florale (7P)            1214 – Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins (7P)            1306 – Agent technique de la nature et des forêts (TQ)</p>	<p style="text-align: center;"><b>MAINTIEN + ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Soutenir ce métier lié aux recommandations formulées sur le sud du territoire afin de tenir compte des spécificités de cette partie du Bassin</li> <li>● Adapter pour tendre vers un profil de maraîcher et/ou d’agriculteur (et non d’horticulteur car les apprenants sont difficiles à insérer à l’emploi) ; miser sur les DEI positionnés pour répondre aux besoins ; proposer le complément de formation en modules courts ou VDC</li> <li>● Intégrer des modules de formation en techniques de la vigne (taillages, rognage, effeuillage, pulvérisation et travail au chai)</li> </ul>
<b>D – Commerce, vente et grande distribution</b>			
<b>Boulangier</b>	<b>D1102– Boulangerie - viennoiserie</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            4312 – Patron boulanger-pâtissier-chocolatier (7P)            4313 – Artisan boulanger-pâtissier (TQ) /OBG expérimentale            4314 – Ouvrier boulanger-pâtissier (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Privilégier le métier de boulanger (+ OBG correspondantes) au vu de l’augmentation du nombre d’offres d’emploi</li> </ul>	/
<b>Boucher</b>	<b>D1101 – Boucherie</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            4010 – Préparateur en boucherie – vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés (Art. 45)            4205 – Boucher-charcutier (P)            4207 – Patron boucher-charcutier (7P)            4208 – Artisan boucher-charcutier (TQ) /OBG expérimentale</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            4125 – Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P)</p>	<p style="text-align: center;"><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Être attentif aux conditions d’emploi pouvant impacter l’attractivité du métier</li> <li>● « Découpeur-désosseur » correspond au boucher industriel, alors que « boucher » correspond au « boucher – charcutier » artisanal</li> <li>● Problèmes de recrutement des apprenants</li> <li>● Favoriser les formations localisées dans l’Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
<b>F – Construction, bâtiment et travaux publics</b>			
<b>Carreleur</b>	<b>F1608 – Pose de revêtements rigides</b>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3037 – Carreleur (Art. 45)  3134 – Parqueteur (7P)  3301 – Tailleur de pierre – marbrier (P)  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3305 – Complément en pose de pierres naturelles (7P)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)  3521 – Carreleur-chapiste (P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d’une préqualification à une qualification</li> <li>• Soutenir et promouvoir l’offre en validation des compétences</li> </ul>
<b>Charpentier</b>	<b>F1503 – Réalisation - installation d’ossature bois</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3137 – Constructeur - monteur en bâtiment structure bois (7P)  3224 – Technicien des constructions en bois (7TQ)  3226 – Charpentier (7P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d’élèves</li> </ul>	/
<b>Coffreur / Chapiste</b>	<b>F1703 – Maçonnerie</b>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3038 – Chapiste (Art. 45)  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)  3309 – Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment (7P)  3311 – Maçon (P)  3521 – Carreleur-chapiste (P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d’une préqualification à une qualification</li> <li>• Soutenir et promouvoir l’offre en validation des compétences</li> </ul>
<b>Conducteur d’engins de terrassement</b>	<b>F1302 – Conduite d’engins de terrassement et de carrière</b>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3208 – Conducteur d’engins de chantier (P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de nouvelles formations en cours</li> <li>• Créer le profil de Grutier au SFMQ</li> </ul>
<b>Conducteur de grue</b>	<b>F1301 – Conduite de grue</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  Pas de correspondance ROME V3</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de créer une option « Grutier » en Art. 49, ce qui nécessite de créer le profil SFMQ</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de nouvelles formations en cours</li> <li>• Créer le profil de Grutier au SFMQ</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Couvreur-étancheur	F1610 – Pose et restauration de couvertures F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 3026 – Poseur de couvertures non métalliques (Art. 45) 3227 – Complément en techniques spécialisées de couverture (7P compl.) 3230 – Couvreur-étancheur (P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Associer ces deux métiers (comme dans l'enseignement)</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire attention à la réserve de main-d'œuvre (expliquer la situation en analysant les compétences manquantes) ; combler les besoins de compétences (VDC pour DE) et travailler la requalification des demandeurs d'emploi</li> <li>Travailler l'attractivité du métier</li> <li>Étancheur : considéré comme une compétence transversale ; seules quelques grandes entreprises recherchent spécialement ce profil. Les employeurs engagent généralement un profil de couvreur-étancheur</li> </ul>
Dessinateur de la construction	F1104 – Dessin BTP et paysage	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 3221 – Dessinateur en construction (TQ) 3223 – Technicien en construction et travaux publics (TQ) 3228 – Dessinateur DAO en construction (7TQ) 6113 – Art et structure de l'habitat (TQ)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'insertion parfois faible dans les formations professionnelles</li> <li>Problème de recrutement; les formations existantes (ex. IFAPME « coordinateur BIM ») ne rencontrent pas beaucoup de succès</li> <li>Important de bien préciser quelles sont les compétences à acquérir pour ce métier en formation ou dans l'enseignement</li> </ul>
Electricien ligne réseau	F1605 – Montage réseaux électriques et télécoms	<p><b>CRÉER</b></p> <p>Pas de correspondance ROME V3</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de créer une option en alternance Art. 49</li> <li>La formation est particulièrement onéreuse</li> </ul>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de formations chez les opérateurs d'où la nécessité d'en créer</li> <li>Métier accessible sous contrat PFI (plan de formation insertion en entreprise) permettant d'accéder à l'emploi par la formation</li> <li>Favoriser les VDC pour les agréments en électricité (normes spécifiques)</li> </ul>
Fontainier	F1705 – Pose de canalisations	/	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La vétusté des canalisations d'eau en Wallonie (+ de 3000kms) nécessite des fontainiers brevetés</li> <li>Favoriser la formation en Alternance</li> </ul>
Installateur électricien	F1602 – Electricité bâtiment	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2005 – Aide-électricien/Aide-électricienne (Art. 45) 2026 – Monteur-électricien (Art. 45) 2115 – Installateur électricien (P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ) 3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p>	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la création de formations de pré-qualifications</li> <li>Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes</li> <li>Offre d'emploi en croissance</li> <li>Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne</li> <li>Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Maçon	F1703 – Maçonnerie	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3038 – Chapiste (Art. 45)  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)  3309 – Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment (7P)  3311 – Maçon (P)  3521 – Carreleur-chapiste (P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification</li> <li>● Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences</li> </ul>
Manœuvre en construction	F1704 – Préparation du gros œuvre et des travaux publics	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3015 – Voiriste (Art. 45)  3039 – Auxiliaire du bâtiment (Art. 45)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ajout du métier Manœuvre en construction pour l'<b>OBG Auxiliaire du bâtiment</b> qui est devenue qualifiante (la formation n'est plus dite « en urgence »), d'autant que le secteur est en forte pénurie</li> </ul>	/
Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds	F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3022 – Ouvrier plafonneur (Art 45)  3514 – Complément en plâtrage, cimentage et enduisage (7P compl.)  3522 – Plafonneur cimentier (P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place des modules de remise à niveau</li> <li>● Métier pas assez connu, problèmes de recrutement des apprenants</li> <li>● Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)</li> </ul>
Monteur en sanitaire et chauffage/ Ventiliste	F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  2216 – Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)  3001 – Monteur en sanitaire (Art. 45)  3002 – Monteur en chauffage (Art. 45)  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)  3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ)  3425 – Installateur en sanitaire (7P)  3428 – Installateur en chauffage central (7P)  3429 – Monteur en chauffage et en sanitaire (P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Soutenir les VDC pour les agréments, accès à une remise à niveau</li> <li>● Problèmes de qualification car pas assez de gens diplômés à l'issue de ces formations pour répondre aux demandes. Les DEI positionnés sur ce métier ont-ils les compétences nécessaires (techniques et soft skills) ? depuis quand sont-ils positionnés sur ce métier ?</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Monteur en structure bois	F1501 – Montage de structures et de charpentes bois	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3122 – Technicien des industries du bois (TQ)  3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.)  3137 – Constructeur - monteur en bâtiment structure bois (7P)  3224 – Technicien des constructions en bois (7TQ)  3226 – Charpentier (7P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier pas assez connu, problèmes de recrutement et de mobilisation des entreprises pour les stages</li> <li>• Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)</li> </ul>
Ouvrier de voirie	F1702 – Construction de routes et voies	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3015 – Voiriste (Art. 45)  3016 – Pavéur (Art. 45)  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement des apprenants</li> <li>• Soutenir l'ouverture d'une formation alternée « ouvrier de voirie »</li> <li>• Difficultés rencontrées par les entreprises pour trouver des personnes qualifiées en fonction de leurs attentes (compétences techniques et soft skills) ; donc mise en place de modules courts de remise à niveau</li> </ul>
Plafonneur-cimentier	F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3022 – Ouvrier plafonneur (Art. 45)  3514 – Complément en plâtrage, cimentage et enduisage (7P compl.)  3522 – Plafonneur cimentier (P) - CPU</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer de préférence en alternance Art. 49, demande des patrons</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification</li> <li>• Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences</li> <li>• Ce métier est impacté par la problématique du détachement des travailleurs. Le taux d'insertion est parfois faible dans les formations professionnelles</li> </ul>
Poseur de fermetures menuisées	F1607 – Pose de fermetures menuisées	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3025 – Monteur-placeur d'éléments menuisés (Art. 45)  3132 – Menuisier en PVC et ALU (7P)  3135 – Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P)  3517 – Vitrier (P)  3518 – Complément en techniques spécialisées de vitrerie (7P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des modules de remise à niveau</li> <li>• Métier pas assez connu, problèmes de recrutement des apprenants</li> <li>• Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)</li> </ul>



Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
<b>G – Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation</b>			
<b>Barman</b>	<b>G1801 – Café, bar brasserie</b>	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 4130 – Barman (7TQ)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 4012 – Garçon de restaurant (Art. 45) 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4120 – Sommelier (7P) 4121 – Complément en hôtellerie européenne (7T. compl.) 4125 – Traiteur-organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions (7P) 4131 – Restaurateur (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien d'une option apparue au répertoire en septembre 2019 (1 occurrence en HS)</li> <li>• Demande formulée par des écoles avant la crise sanitaire</li> </ul>	/
<b>Chef de cuisine</b>	<b>G1601 – Management du personnel de cuisine</b>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4125 – Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P) 4126 – Chef de cuisine de collectivité (7P) 4127 – Responsable d'équipe(s) en chaînes de restauration (7P) 4131 – Restaurateur (P) - CPU 4405 – Gestionnaire de cuisine de collectivité (7TQ)</p>	<p><b>ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir des modules courts pour l'acquisition de certaines compétences (ex. centre management et commerce pour les compétences managériales utiles pour le métier de chef de cuisine)</li> <li>• Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>
<b>Cuisinier</b>	<b>G1602 – Personnel de cuisine</b>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 4001 – Commis de cuisine (Art. 45) 4011 – Commis de cuisine de collectivité (Art. 45) 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4121 – Complément en hôtellerie européenne (7T. compl.) 4123 – Complément en cuisine internationale (7P) 4124 – Complément en techniques spécialisées de restauration (7P) 4125 – Traiteur-organisateur/Traiteur - organisatrice de banquets et de réceptions (7P) 4126 – Chef de cuisine de collectivité (7P) 4128 – Cuisinier de collectivité (P) 4131 – Restaurateur (P)</p>	<p><b>ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir des modules courts pour l'acquisition de certaines compétences (contacts avec le client, notamment)</li> <li>• Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> <li>• Pour le public féminin CISP (n'ayant pas le CESS et souvent en situation de familles monoparentales), il est préférable de privilégier les modules long (2100h).</li> <li>• Multiplier les passerelles existantes (ex. entre CISP et l'IFAPME) permettant aux stagiaires de passer directement en 2<sup>ème</sup> année chef de cuisine de collectivité</li> </ul>
<b>Serveur en restauration</b>	<b>G1803 – Service en restauration</b>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 4118 – Hôtelier-restaurateur (TQ) 4125 – Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P) 4128 – Cuisinier de collectivité (P) 4131 – Restaurateur (P)</p>	<p><b>ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce sont surtout des profils « ouvrier polyvalent service » qui sont recherchés, d'où la nécessité de diversifier les formations (pour des petites entreprises telles que des friteries, sandwicheries, etc.)</li> <li>• Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>


Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
<b>H – Industrie</b>			
Agent d'assemblage en menuiserie industrielle	H2201 – Assemblage d'ouvrages en bois	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3025 – Monteur-placeur d'éléments menuisés (Art. 45)  3117 – Ebéniste (P)  3122 – Technicien des industries du bois (TQ)  3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.)  3135 – Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P) - CPU  3137 – Constructeur – monteur en bâtiment structure bois (7P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  3304 – Technicien en encadrement de chantier (7TQ)  3306 – Complément en techniques spécialisées en construction gros-œuvre (7P)</p>	/
Chaudronnier / tôlier	H2902 – Chaudronnerie – tôlerie	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  2636 – Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P)  2640 – Complément en chaudronnerie (7P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  2625 – Métallier-soudeur (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A adapter pour approfondir les spécificités du marché de l'emploi</li> <li>• Renforcer les articulations avec la formation de soudeur et les passerelles</li> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	<p><b>ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan »</li> <li>• Nécessité de pouvoir travailler en autonomie</li> </ul>
Découpeur désosseur	H2101 – Abattage et découpe des viandes	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  4004 – Découpeur – désosseur (Art. 45)  4205 – Boucher-charcutier (P)  4207 – Patron boucher-charcutier (7P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être attentif aux conditions d'emploi pouvant impacter l'attractivité du métier</li> <li>• « Découpeur-désosseur » correspond au boucher industriel, alors que « boucher » correspond au « boucher – charcutier » artisanal</li> <li>• Problèmes de recrutement des apprenants</li> <li>• Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>
Dessinateur – concepteur en mécanique	H1203 – Conception et dessin produits mécaniques	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>  2644 – Dessinateur en DAO (mécanique-électricité) (7TQ)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves ; il est important de travailler la vision du métier</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Menuisier	H2206 – Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            3122 – Technicien des industries du bois (TQ)            3130 – Complément en industrie du bois (7T. compl.)            3135 – Menuisier d’intérieur et d’extérieur (P)            3226 – Charpentier (7P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d’élèves persistent (même s’il n’y a pas de pénurie)</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p>
Monteur-câbleur en équipements électriques	H2602 – Câblage électrique et électromécanique	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2005 – Aide-électricien (Art. 45)            2115 – Installateur électricien (P)            2214 – Technicien en électronique (TQ)</p>	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la création de formations de pré-qualifications</li> <li>• Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes</li> <li>• Offre d’emploi en croissance</li> <li>• Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne</li> <li>• Importance d’avoir des VDC pour les agrégations en électricité</li> </ul>
Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	H2102 – Conduite d’équipement de production alimentaire	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2022 – Technicien conducteur de ligne de production alimentaire (Art. 45)            2024 – Opérateur de production en Industrie Alimentaire OPIA (Art. 45)            2417 – Opérateur recettes en industrie alimentaire (OFA &gt; ORIA) (P)            2418 – Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (OPIA &gt; CLiPIA) (TQ)            4013 – Agent de fabrication du secteur alimentaire AFA (Art. 45)            4205 – Boucher-charcutier (P)            4310 – Boulanger-pâtissier (P)            9101 – Complément en techniques spécialisées de production des entreprises agroalimentaires (7P compl.)            9310 – Technicien des industries agroalimentaires (TQ)            9312 – Opérateur de production des entreprises agroalimentaires (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande du secteur : les Bassins de Charleroi, WaPi, Liège, Huy-Waremme et Verviers sont les plus porteurs car il s’y trouve un nombre important de salariés</li> </ul>	/
Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)			
Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique	H2301 – Conduite d’équipement de production chimique ou pharmaceutique	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            9309 – Technicien chimiste (TQ)            9315 – Complément en biochimie (7T. compl.)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d’une formation de base en physique et chimie, avant d’accéder aux formations de manipulation des machines</li> <li>• Importance des protocoles d’utilisation des machines</li> <li>• Compétences importantes : commandes numériques ; contrôle qualité</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Soudeur	H2913 – Soudage manuel	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2636 – Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P)</p> <p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2625 – Métallier-soudeur (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A adapter pour approfondir les spécificités du marché de l'emploi</li> <li>• Renforcer les articulations avec la formation de soudeur et les passerelles</li> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	<p><b>ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan »</li> <li>• Nécessité de pouvoir travailler en autonomie</li> <li>• Offres d'emploi soudeur demandent des compétences et agréments spécifiques. Nécessité d'avoir des candidats ayant une formation de soudeur afin de leur proposer une remise à niveau; des partenariats entre opérateurs existent déjà. Il existe de nombreuses techniques de soudage. Nécessité d'accentuer l'orientation dans certaines spécialisations. Ex. des entreprises travaillant sur « soudure épaisse », qui est une technique pour laquelle il n'y a pas formation sur le Bassin</li> </ul>
Technicien en systèmes d'usinage (métal) / Usineur (commande numérique)	H2903 – Conduite d'équipement d'usinage	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2325 – Mécanicien d'entretien (P) 2333 – Technicien en systèmes d'usinage (TQ)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> <li>• Difficultés pour trouver des lieux de stage en alternance</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance des protocoles d'utilisation des machines</li> <li>• Importance des compétences en commandes numériques</li> </ul>
Tuyauteur industriel	H2914 – Réalisation et montage en tuyauterie	Pas de correspondance Rome V3	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan »</li> <li>• Nécessité de pouvoir travailler en autonomie</li> <li>• Problèmes de recrutement de prérequis, travail d'ingénierie qui nécessite des compétences spécifiques, problèmes de recrutement des jeunes, ...</li> </ul>
<b>I – Installation et maintenance</b>			
Carrossier	I1606 – Réparation de carrosserie	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2012 – Tôlier en carrosserie (Art. 45) 2016 – Préparateur de travaux de peinture en carrosserie (Art. 45) 2707 – Carrossier (P) 2714 – Complément en travaux sur carrosserie (7P) 2715 – Carrossier spécialisé (7P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes pour trouver des places de stage</li> <li>• Favoriser les formations polyvalentes permettant au carrossier d'acquérir des compétences en tôlerie et peinture</li> </ul>
Electricien de maintenance industrielle	I1309 – Maintenance électrique	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2115 – Installateur électrique (P) 2409 – Electricien automatique (TQ) 2413 – Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels (7TQ)</p>	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la création de formations de pré-qualifications</li> <li>• Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes</li> <li>• Offre d'emploi en croissance</li> <li>• Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne</li> </ul> <p>Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité</p>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Electromécanicien / Electromécanicien de maintenance industrielle	I1304 – Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	<b>CRÉER</b>  <b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2410 – Mécanicien automatique (TQ) 2413 – Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels (7TQ)  <b>Commentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> <li>• Difficultés pour trouver des lieux de stage en alternance</li> <li>• Il est important de plaider pour le métier d'électromécanicien</li> </ul>	<b>CRÉER</b>  <b>Commentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relancer les formations d'électromécanicien, forte demande</li> </ul>
Installateur en système de sécurité	I1307 – Installation et maintenance télécoms et courants faibles	<b>CRÉER</b>  <b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2215 – Technicien en télécommunication (7TQ)	<b>CRÉER + MAINTENIR</b>  <b>Commentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la création de formations de pré-qualifications</li> <li>• Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes</li> <li>• Offre d'emploi en croissance</li> <li>• Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne</li> <li>• Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité</li> </ul>
Mécanicien cycles	I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	<b>CRÉER</b>  <b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2006 – Aide-mécanicien cycles et petits moteurs (Art. 45) 2008 – Aide-mécanicien garagiste (Art. 45) 2331 – Mécanicien en cycles (P) 2525 – Technicien motos (7TQ) 2643 – Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts (P)	<b>CRÉER</b>  <b>Commentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> <li>• Soutien développement territorial Charleroi Métropole</li> </ul>
Mécanicien d'entretien industriel	I1310 – Maintenance mécanique industrielle	<b>CRÉER</b>  <b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2325 – Mécanicien d'entretien (P) 2410 – Mécanicien automatique (TQ) 2413 – Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels (7TQ) 2641 – Complément en maintenance aéronautique (7T. compl.)  <b>Commentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	<b>CRÉER</b>
Mécanicien motocycles	I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	<b>CRÉER</b>  <b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2006 – Aide-mécanicien cycles et petits moteurs (Art. 45) 2008 – Aide-mécanicien garagiste (Art. 45) 2331 – Mécanicien en cycles (P) 2525 – Technicien motos (7TQ) 2643 – Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts (P)	<b>CRÉER</b>  <b>Commentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Monteur frigoriste	I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2216 – Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)            2804 – Technicien du froid (TQ)            3133 – Cuisiniste (7P)            3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les articulations et les passerelles pour permettre une réelle insertion</li> </ul>	CRÉER
Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	I1308 – Maintenance d'installation de chauffage	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ)            3428 – Installateur en chauffage central (7P)</p>	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les VDC pour les agréments, accès à une remise à niveau</li> </ul>
Technicien frigoriste	I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2216 – Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)            2804 – Technicien du froid (TQ)            3133 – Cuisiniste (7P)            3424 – Technicien en équipements thermiques (TQ)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les articulations et les passerelles pour permettre une réelle insertion</li> </ul>	CRÉER
Technicien de maintenance en électronique	I1305 – Installation et maintenance électronique	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2214 – Technicien en électronique (TQ)            2628 – Technicien en microtechnique (TQ)            2635 – Complément en microtechnique (7T. compl.)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Problèmes de recrutement d'élèves</li> </ul>	CRÉER
Technicien de maintenance en informatique	I1401 – Maintenance informatique et bureautique	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2213 – Technicien en informatique (TQ)            2218 – Assistant en maintenance PC – Réseaux (P)</p>	/

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
<b>J -Santé</b>			
Infirmier en soins généraux	J1506 – Soins infirmiers généralistes	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 8601 – Infirmiers psychiatriques (P) 8602 – Infirmier hospitalier (P)</p> <p><b>ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir compte des conditions de travail et de l'évolution du métier</li> <li>Les demandes de soins à domicile vont s'intensifier avec le vieillissement de la population</li> </ul>	<p><b>MAINTENIR + ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Problématique des lieux de stage</li> <li>Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> <li>Identifier les nouvelles compétences requises liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population)</li> </ul>
<b>K – Services à la personne et à la collectivité</b>			
Aide-familiale	K1302 – Assistance auprès d'adultes	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 8123 – Aide familiale (P) 8214 – Complément en éducation sanitaire (7P compl.) 8215 – Complément en gériatrie (7P compl.)</p>	<p><b>CRÉER + ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier, en lien avec le vieillissement de la population (soins palliatif et Alzheimer)</li> <li>Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse</li> </ul>
Aide-ménagère sociale	K1304 – Services domestiques	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 8002 – Aide-ménagère (Art. 45)</p>	<p><b>CRÉER + ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population) : aspect social du métier</li> <li>Travailler sur la réserve de main-d'œuvre en proposant des formations en modules courts pour une remise à niveau technique.</li> </ul>
Garde à domicile	K1302 – Assistance auprès d'adultes	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 8123 – Aide familiale (P) 8214 – Complément en éducation sanitaire (7P compl.) 8215 – Complément en gériatrie (7P compl.)</p>	<p><b>CRÉER + ADAPTER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population) : soins des malades à domicile</li> <li>Travailler sur la réserve de main-d'œuvre en proposant des formations de remise à niveau permettant notamment l'acquisition de nouvelles compétences</li> </ul>
	K2304 – Trieur de déchets	/	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Opportunités d'emploi en croissance depuis 5 ans</li> <li>Accorder une attention particulière à l'amélioration des conditions de travail (pénibilité, bruit, sécurité, saleté,..)</li> </ul>

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
<b>M - Support à l'entreprise</b>			
Développeur informatique	M1805 – Études et développement informatique	Pas de correspondance Rome V3	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les nouvelles formations dans le domaine informatique</li> <li>• Soutenir l'initiative BeCode (école de codage), secteur en plein développement</li> </ul>
Web développeur	M1805 – Études et développement informatique	Pas de correspondance Rome V3	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les nouvelles formations dans le domaine informatique</li> <li>• Soutenir l'initiative BeCode (école de codage), secteur en plein développement</li> </ul>
<b>N – Transport et logistique</b>			
Chauffeur autocar / autobus	N4103 – Conduite de transport en commun sur route	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2634 – Conducteur d'autobus et d'autocar (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté du secteur de rajeunir l'image du métier de chauffeur</li> <li>• Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités</li> </ul>	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p>
Chauffeur de poids lourd (permis C/E)	N4101 – Conduite de transport de marchandises sur longue distance	<p><b>CRÉER</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2637 – Complément en conduite de poids lourds et manutention (7P) 2902 – Conducteur poids lourds (P)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de collaborer avec le Fonds du transport</li> <li>• Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités</li> </ul>	<p><b>CRÉER + MAINTENIR</b></p>
Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques	N1303 – Intervention technique d'exploitation logistique	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b> 2003 – Manutentionnaire-cariste (Art. 45) 2901 – Gestionnaire en logistique et transport (TQ) - CPU /OBG expérimentale</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier en pénurie, forte demande du secteur</li> <li>• Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités</li> </ul>	<p>/</p>



Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Magasinier	N1103 – Magasinage et préparation de commandes	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2003 – Manutentionnaire-cariste (Art. 45)            7004 – Equipier logistique (Art. 45)            7010 – Magasinier (Art. 45)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la logistique dans les différents secteurs d’activités</li> </ul>	MAINTENIR
Préparateur de commandes en logistique	N1103 – Magasinage et préparation de commandes	<p><b>MAINTENIR</b></p> <p><b>Options associées (Enseignement qualifiant)</b>            2003 – Manutentionnaire-cariste (Art. 45)            7004 – Equipier logistique (Art. 45)            7010 – Magasinier (Art. 45)</p> <p><b>Commentaires</b></p> <p>Développement de la logistique dans les différents secteurs d’activités</p>	MAINTENIR